



# Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination

Distr. générale  
4 septembre 2020  
Français  
Original : anglais

Première session ordinaire de 2020  
New York (en ligne), le 14 mai 2020

## Résumé des délibérations

### I. Introduction

1. La première session ordinaire de 2020 du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) s'est tenue le 14 mai 2020. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la session n'a pas pu se tenir en présentiel à Nairobi, comme prévu initialement. Au lieu de cela, elle s'est déroulée entièrement par visioconférence et sa durée a été ramenée d'un jour et demi à cinq heures, la présidence étant assurée par le Secrétaire général depuis New York.
2. La session s'est composée de trois débats consacrés aux sujets suivants : a) l'état du monde ; b) le financement des objectifs de développement durable et l'obtention des données nécessaires dans le cadre de la COVID-19 ; et c) la nature : l'impact de la maladie à coronavirus sur la « super année » 2020 et au-delà.
3. Dans le présent résumé, on trouvera présentés les points forts des délibérations lors de la session.

### II. Premier débat : l'état du monde

4. Le Secrétaire général a présenté un aperçu de l'état actuel du monde, en se penchant sur la question du positionnement du système multilatéral dans la riposte immédiate à la pandémie de COVID-19 et après, ainsi que sur les risques associés à la crise actuelle en ce qui concerne les droits humains, la gouvernance mondiale et la coopération internationale. Le Secrétaire général a noté que le virus avait démontré la fragilité de l'humanité et de la planète, et il a appelé à plus d'humilité, d'unité et de solidarité dans le monde pour que la communauté internationale fasse front commun face à la crise.
5. Dans cette optique, le Secrétaire général a appelé l'attention du Conseil sur les notes de synthèse de l'Organisation des Nations Unies sur l'impact de la COVID-19, qui avaient été publiées en avril et mai 2020 et qui mettaient en évidence le rôle fondamental que le système des Nations Unies avait à jouer en tant que plateforme mondiale. Il a rendu hommage à l'esprit de famille remarquable dont avaient fait preuve les entités du système des Nations Unies dans la riposte à la COVID-19, ce



dont les membres du CCS se sont fait l'écho. Toutefois, il a encouragé le système à continuer de travailler en réseau autour des piliers de l'Organisation des Nations Unies et à solliciter davantage d'acteurs pour parvenir à un multilatéralisme inclusif.

6. Au cours de la discussion qui a suivi, le Conseil a examiné les tendances économiques mondiales, y compris en matière de commerce international, et a mis en garde contre les répercussions économiques mondiales négatives de la COVID-19, en particulier un risque élevé d'augmentation de la pauvreté et d'aggravation des inégalités. Les principaux responsables ont également reconnu l'existence d'un certain nombre de défis en ce qui concerne les droits humains, sachant que des formes de discrimination et d'inégalités croisées profondément enracinées avaient encore été aggravées par la pandémie. Tout en discutant des divers risques économiques, sociaux et environnementaux liés à la crise, les membres du CCS ont également réfléchi aux possibilités de reconstruire en mieux.

7. Reconnaissant la nécessité d'un relèvement centré sur l'être humain, le CCS s'est rallié à l'Appel à l'action en faveur des droits humains du Secrétaire général, en soulignant que les ripostes qui étaient façonnées par les droits humains et les respectaient donnaient de meilleurs résultats pour vaincre la pandémie et reconstruire en mieux.

### **III. Deuxième débat : le financement des objectifs de développement durable et l'obtention des données nécessaires dans le cadre de la maladie à coronavirus**

8. En ouvrant le deuxième débat, le Secrétaire général a souligné l'importance du financement et des données pour engager le monde sur des voies durables et résilientes qui permettraient à la communauté mondiale de vaincre la COVID-19, de reconstruire en mieux et d'atteindre les objectifs de développement durable. Soulignant la nécessité de disposer en temps utile de données ventilées de qualité pour élaborer des orientations et prendre des décisions efficaces et fondées sur les faits, ainsi que l'importance accrue de la mobilisation de ressources financières publiques et privées pour soutenir les économies en difficulté et les populations vulnérables, le Secrétaire général a mis l'accent sur le rôle que devait jouer le système des Nations Unies pour aider les États Membres dans leurs efforts de relèvement.

9. Conscient des conséquences complexes de la pandémie de COVID-19 pour le financement et la réalisation des objectifs, l'Envoyé spécial pour le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a noté, en sa qualité de modérateur, que, si de nouveaux fonds avaient été dégagés pour faire face à la pandémie, les difficultés qu'il y avait à garantir un financement et des ressources adéquats pour le Programme 2030 étaient encore exacerbées par l'impact des tendances économiques mondiales négatives et le risque que les fonds ne soient réorientés pour faire face à de nouveaux besoins imprévus liés à la COVID-19. Soulignant l'importance d'une coordination et de partenariats efficaces aux niveaux national, régional et mondial, l'Envoyé spécial a insisté sur la nécessité de faire le lien entre les initiatives prises actuellement à court terme en riposte à la pandémie et les mesures à moyen et long terme pour parvenir à un relèvement durable dans le cadre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. Il a souligné la nécessité de renforcer les systèmes de données pour étayer le suivi des activités et garantir l'application du principe de responsabilité.

10. Pour replacer les débats dans leur contexte, la Vice-Secrétaire générale a présenté les problèmes rencontrés à cause de la pandémie et les possibilités d'action auxquelles elle avait aussi donné jour. Elle a salué les efforts considérables déployés

au sein du système des Nations Unies dans les domaines de la santé, de l'aide humanitaire et du développement pour faire face à la pandémie et aider les États Membres à remédier ses répercussions macro et socioéconomiques. La Vice-Secrétaire générale a appelé à une réponse globale, dans une démarche de solidarité avec toutes et tous, partout, en particulier dans les pays en développement, car de nombreuses lacunes subsistaient, les réponses actuelles laissant à désirer, ce qui hypothéquait l'accomplissement de progrès en vue de la réalisation du Programme 2030. La Vice-Secrétaire générale a souligné la nécessité de rester bien concentrés sur la réalisation de tous les objectifs tout en proposant le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19 comme fondement d'un relèvement plus vert et plus durable, plaçant les êtres humains au centre de tous les efforts.

11. Les membres du CCS ont entendu des exposés de présentation des principales nouvelles modalités de financement qui sont apparues en réponse à la pandémie mondiale, et ils ont examiné comment tous les éléments de financement pourraient être mis à profit pour un relèvement économique efficace et vert après la COVID-19 et tout au long de la décennie d'action pour atteindre les objectifs d'ici 2030.

12. Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a donné un aperçu de l'état actuel du Plan stratégique de préparation et de riposte, du Fonds de solidarité pour la riposte à la COVID-19 et du dispositif visant à accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, en soulignant la nécessité de redoubler d'efforts et de mobiliser davantage de ressources pour faire face aux effets de la pandémie sur la santé. Soulignant les perturbations majeures des services sanitaires et humanitaires essentiels et les graves répercussions économiques déjà observées au niveau des pays, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, a informé le Conseil de l'état d'avancement du Plan de réponse humanitaire global COVID-19 dans le cadre de l'appel coordonné des Nations Unies. Le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la réforme, Jens Wandel, a fait au Conseil un exposé sur le fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour la riposte à la COVID-19 et le relèvement, dont la gestion lui a été confiée, et qui est destiné à soutenir la mise en œuvre du Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19.

13. Il a été souligné que les mécanismes de financement devaient être liés au Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19 afin d'aider les États Membres à identifier les populations les plus vulnérables, à déterminer les moyens de tirer parti des investissements et à faire en sorte que la riposte à la crise soit un moteur du relèvement. À cette fin, il a été rappelé aux membres qu'il était particulièrement important que les équipes de pays et les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies aident les États Membres à concevoir des politiques de financement nationales pour tirer parti des financements et des investissements publics et privés, aussi bien pour le relèvement après la pandémie que pour le Programme 2030.

14. Reconnaissant qu'il existe un risque tangible de stagnation ou de régression par rapport aux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, les membres ont mis en évidence un certain nombre de priorités, notamment la nécessité de renforcer le pouvoir d'achat des personnes pour faire face au risque de famine, l'importance de l'élargissement des systèmes de protection sociale et la nécessité d'investir dans des infrastructures physiques et numériques et des institutions fortes. Certains membres du Conseil ont suggéré de restructurer la dette publique de certains États Membres, en particulier des pays en développement, y compris la dette détenue par les créanciers commerciaux, et ils ont souligné le rôle vital que devaient jouer les institutions financières internationales dans le soutien aux pays vulnérables et

endettés. Les membres ont noté la nécessité de tenir compte de la situation des pays fragiles et de prévenir une nouvelle exacerbation des conflits due à la pandémie et à ses conséquences. À cet égard, la pertinence du Fonds pour la consolidation de la paix a été soulignée.

15. Les membres du CCS ont pu aussi se faire une idée des initiatives en cours à l'échelle du système pour une utilisation plus systématique et novatrice des données et des statistiques. La *Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout : perspectives, impact et intégrité*, a été introduite comme une référence essentielle pour un leadership éclairé par les données, et le Conseil a reconnu l'importance vitale des données comme atout pour le système des Nations Unies et comme bien public mondial. Il a été souligné que la protection des données personnelles, les questions de confidentialité et le renforcement de la cohérence des règles existantes en matière de confidentialité des données au sein du système des Nations Unies étaient d'une importance cruciale, compte étant tenu de la diversité des mandats des entités du système des Nations Unies.

16. Le Conseil a approuvé et salué le Plan d'action à l'échelle du système pour l'innovation dans le domaine des données et des statistiques des Nations Unies, élaboré par le Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies par l'intermédiaire du Comité de haut niveau sur les programmes, qui a été présenté au CCS par le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail, Guy Ryder, en sa qualité de Président du Comité de haut niveau sur les programmes. Les membres ont reconnu que le plan d'action était le fruit des efforts ambitieux consentis collectivement par les statisticiens en chef du système des Nations Unies pour innover en ce qui concerne les données et les produits statistiques du système des Nations Unies afin d'aider au mieux les États Membres et la communauté internationale.

17. La Directrice exécutive du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Grete Faremo, en sa qualité de Présidente du Comité de haut niveau sur la gestion, a présenté le cube de données des Nations Unies, un cadre de normes relatives aux données à l'échelle du système pour l'établissement des rapports sur les flux financiers, qui était un outil clef pour rester sur les rails afin d'atteindre les objectifs, illustrer les résultats obtenus et améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité. Le système des Nations Unies s'est donné un plan d'action pour se conformer aux normes relatives aux données d'ici à la fin de 2021.

18. Relevant plusieurs défis liés aux données et aux statistiques, les membres du CCS ont insisté sur la nécessité de rendre les données du système des Nations Unies plus interactives et disponibles en temps réel, d'obtenir l'accès à de nouvelles sources de données, y compris les mégadonnées, et d'explorer les applications de l'intelligence artificielle. Les membres ont souligné l'importance d'investir dans les technologies de l'information, les bases de données partagées et le renforcement des capacités au sein du système des Nations Unies et au niveau des pays afin de regrouper les efforts de collecte de données et de combler les lacunes existantes. Dans cet esprit, les membres du CCS ont accueilli avec satisfaction le rapport intitulé « How COVID-19 is changing the world: a statistical perspective »<sup>1</sup>, publié par le Comité de coordination des activités statistiques, comme un excellent exemple de la contribution de la communauté statistique internationale à un défi mondial important.

19. En conclusion, le Secrétaire général a reconnu les efforts déployés par le système des Nations Unies pour faire avancer les initiatives vitales présentées au CCS à l'appui du Programme 2030 et les efforts en cours pour orchestrer la riposte face à la COVID-19 et le relèvement, compte tenu notamment de l'impact de la pandémie sur les entités du système des Nations Unies. Il a appelé tous les membres du CCS et

<sup>1</sup> Consultable à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/ccsa/documents/covid19-report-ccsa.pdf>.

leurs organisations à aller de l'avant sans plus attendre pour mettre en œuvre ces initiatives.

### **Conclusion**

20. Le Comité a approuvé le plan d'action à l'échelle du système pour l'innovation dans le domaine des données et des statistiques des Nations Unies (CEB/2020/1/Add.1), qui doit permettre de soutenir l'ambition d'innover en ce qui concerne les données et les produits statistiques des Nations Unies, en soulignant qu'il fallait qu'il soit appliqué rapidement.

## **IV. Troisième débat – la nature : l'impact de la maladie à coronavirus sur la « super année » 2020 et au-delà**

21. Au cours du troisième débat, le CCS a étudié à quel point il était important d'inverser la tendance actuelle en ce qui concerne la perte de biodiversité, la dégradation de la nature et les changements climatiques. Le Secrétaire général, dans ses remarques liminaires, a souligné que jamais dans l'histoire l'humanité n'avait été en guerre totale avec la nature, et qu'il était temps de faire la paix. La pandémie de COVID-19 avait démontré de façon spectaculaire les répercussions que pouvait avoir la perte de la nature. Le Secrétaire général a souligné que la nature, la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques restaient des priorités absolues pour l'Organisation des Nations Unies. Cela signifiait qu'il fallait promouvoir les initiatives qui donnaient des résultats, comme les solutions basées sur la nature, tout en s'attaquant sérieusement aux changements climatiques et aux menaces pesant sur la biodiversité.

22. La modératrice et Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Inger Andersen, a fait remarquer que les êtres humains faisaient partie de la nature et que c'était à leurs propres dépens qu'ils lui avaient nuï. La pandémie n'était qu'une fraction du lourd prix que la communauté internationale devait encore payer. Il était temps d'écouter les preuves scientifiques (qui montraient que la protection de la nature était une condition de la réalisation des objectifs), les économistes (qui soulignaient que les politiques favorables à la nature et au climat présentaient des caractéristiques économiques supérieures), les chefs d'entreprise (qui reconnaissaient que les risques environnementaux étaient parmi les plus grands auxquels le monde serait confronté) et les voix de plus en plus fortes de l'opinion publique. Il était essentiel de recalibrer l'activité humaine et de « passer au vert » dans le cadre du relèvement après la pandémie. Le moment était venu d'intensifier les progrès réalisés en vue de tenir systématiquement compte de la nature dans la planification et la programmation et de saisir cette occasion unique de faire avancer le programme en faveur de la nature à l'appui du développement durable et de la décennie d'action.

23. L'Envoyé spécial pour le financement de l'action climatique, Mark Carney, a souligné la responsabilité qui incombait au système mondial pour passer à une empreinte zéro d'ici à 2050 et il a remarqué que la pandémie avait bien montré que le prix à payer était toujours moins lourd si l'on ne tardait pas intervenir. Il a noté que tous les secteurs dans pratiquement toutes les économies seraient restructurés à cause de la pandémie, que les entreprises et les pays devraient modifier leurs stratégies parce que les fondamentaux auraient changé et qu'il faudrait que les institutions financières internationales tiennent compte du climat dans chaque décision prise par les institutions financières. La pandémie de COVID-19 offrait une occasion sans précédent de se concentrer sur des engagements et des actions à empreinte zéro. L'Envoyé spécial a souligné le rôle que devait jouer le système des Nations Unies

pour que des outils et des informations soient disponibles afin d'aider les entreprises et les pays à prendre de telles mesures.

24. Le Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'action climatique et Sous-secrétaire général chargé de l'Équipe pour l'action climatique, Selwin Hart, a expliqué qu'il était indispensable de penser la reprise économique d'une manière qui permette d'atteindre l'objectif consistant à limiter la hausse de la température à 1,5 degré Celsius d'ici 2030 au moyen de politiques de mesures incitatives vertes et en conditionnant l'octroi de fonds de sauvetage à la mise en place de conditions favorables au climat afin de veiller à ce que la protection de l'environnement ne soit pas sacrifiée sur l'autel de la reprise économique. Il a noté les mesures climatiques dont le Secrétaire général espérait l'adoption dans le cadre du relèvement après la pandémie et souligné la nécessité d'inclure les coalitions multipartites lancées lors du Sommet Action Climat 2019. La pandémie était pour le système des Nations Unies une occasion historique d'aider les États Membres, en particulier les petits pays, à modifier la trajectoire de leurs émissions, ainsi que de faire le lien entre les contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et les solutions fondées sur la nature visant à reconstruire en mieux.

25. Au cours de la discussion qui a suivi, les membres du CCS ont souligné les liens étroits qui existaient entre l'être humain, la nature et le climat, sachant que les scientifiques avaient averti qu'il fallait s'attendre à de futures pandémies si l'humanité n'arrêtait pas de détruire rapidement la nature. Les membres du Conseil ont noté le rôle qui revenait au secteur agricole en tant que force positive pour la nature, ainsi que la nécessité absolue de trouver des solutions basées sur la nature, les écosystèmes et la science pour reconstruire en mieux et assurer la sécurité alimentaire. Ces questions s'inscrivaient dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et seraient étudiées en 2021, lors du sommet mondial sur les systèmes alimentaires. Les membres du Conseil ont reconnu l'importance de la science dans l'élaboration des politiques et la prise de décision, en soulignant le rôle que jouait le système des Nations Unies dans la promotion de la coopération scientifique internationale et de la science ouverte, y compris les données et la recherche, en tant que bien public mondial. Le pouvoir de la diplomatie scientifique et l'importance des études scientifiques, en particulier pour les filles, ont été soulignés.

26. Les membres du CCS ont noté qu'il était important de tenir compte de la nature dans les indices de développement ; la nature offrait des services écosystémiques gratuits, mais pour autant essentiels, qui n'étaient pas pris en compte dans ces indices. Dans le *Rapport sur le développement humain 2020* du Programme des Nations Unies pour le développement, il faudrait donc tenter de revoir les indices de développement humain sous le prisme de la nature. En outre, il était essentiel de faire le lien entre les initiatives visant à reconstruire en mieux et les contributions déterminées au niveau national car celles-ci comprenaient des emplois prêts à l'emploi qui étaient autant d'occasions importantes de procéder à des investissements verts, par exemple dans les domaines de la restauration des terres, de la séquestration du carbone, des énergies renouvelables, des bâtiments et les transports durables. De même, il a été souligné qu'il convenait de verdir les plans de relèvement pour arriver à une trajectoire de développement à faible émission de carbone. Les membres du Conseil d'administration sont convenus qu'un véritable relèvement impliquait d'intégrer tous les aspects de la durabilité et de faire le lien entre la biodiversité, la nature et la lutte contre les changements climatiques.

27. Le Conseil a constaté qu'une plus grande mobilisation s'imposait concernant la nature dans l'ensemble du système des Nations Unies, ainsi qu'une meilleure

compréhension des empreintes des entités sur la nature et des mesures qui pouvaient être prises pour les atténuer. La nature, qui était l'essence des objectifs, était indissociable du reste du programme des Nations Unies, y compris de l'action contre les changements climatiques.

28. Dans ses observations finales, le Secrétaire général a fait remarquer que le mot qui était revenu le plus souvent dans la conversation était le mot « occasion ». Il fallait être prêt à livrer une bataille qui exigerait beaucoup de travail, de force de conviction et de volonté dans tout le système des Nations Unies pour pouvoir espérer se réconcilier avec la nature et opérer les changements transformateurs nécessaires.

### **Conclusion**

29. Le CCS a chargé le Comité de haut niveau sur les programmes de mettre au point une approche commune pour dans la planification et l'exécution des politiques et des programmes des Nations Unies des solutions fondées sur la biodiversité et la nature au service du développement.

## **V. Questions diverses**

### **A. Hommage à des membres du Conseil**

30. Le Secrétaire général a rendu hommage au Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Francis Gurry, et au Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Roberto Azevêdo, qui participaient pour la dernière fois à une session du CCS dans leurs fonctions actuelles.

### **B. Approbation de documents**

31. Les documents suivants ont été approuvés par voie électronique après la conclusion de la session du CCS :

a) Rapport du Comité de haut niveau sur la gestion à sa trente-neuvième session ([CEB/2020/3](#)) ;

b) Rapport du Comité de haut niveau sur les programmes à sa trente-neuvième session ([CEB/2020/4](#)).

### **C. Date et lieu des prochaines sessions**

32. Il a été rappelé aux membres du Conseil les dates confirmées de la deuxième session ordinaire de 2020 du CCS, les 4 et 5 novembre 2020, qui se tiendra à New York.